

Ligue francophone belge contre l'Epilepsie asbl

I. L'Epilepsie en Belgique en 2008

Les épilepsies sont des affections neurologiques fréquentes qui touchent environ une personne sur 150 à 200. En Belgique, on évalue à environ 60.000 le nombre de personnes concernées. L'épilepsie débute souvent pendant l'enfance mais peut apparaître à n'importe quel âge. Elle touche les personnes sans distinction de sexe, d'âge, d'intelligence, de milieu social ou de race. Face à une crise ou à une épilepsie, beaucoup de questions se posent. La *Ligue francophone belge contre l'Epilepsie* offre des réponses concrètes.

II. Petit historique de la Ligue francophone

Créée en 1982, la Ligue francophone poursuit pour la Communauté française les objectifs que la Ligue belge contre l'Epilepsie s'était fixés en 1955 : promouvoir le *bien-être* des personnes atteintes d'épilepsie. Elle réalise son objet par *l'information* des pouvoirs publics, la promotion de recherches et la diffusion d'informations sur les divers aspects de l'épilepsie, l'organisation et la coordination de *services d'aide psychosociale*, des activités de prévention, d'information et de promotion à la santé dans tous les milieux.

III. L'action concrète de la Ligue francophone

La Ligue s'attache à :

- Organiser des *permanences psychosociales* en association avec des centres de guidance, où chacun peut s'adresser pour :
 - une information générale sur l'épilepsie
 - une information sur les *services spécifiques* (voir ci-dessous*)
 - une aide dans l'éducation d'un enfant
 - une orientation scolaire, professionnelle... et dans la vie de tous les jours
 - un soutien social et psychologique
 - une aide dans les démarches administratives
 - l'organisation de groupes de rencontre
 - une carte rose d'identification.
- Garantir certains *services spécifiques** :
 - une Assurance en Responsabilité civile et accidents corporels pour les membres des Amis de la Ligue Belge contre l'Epilepsie
 - une Commission consultative d'Evaluation des Risques liés à l'Epilepsie (C.E.R.L.E.)
- Organiser des *conférences-débat* et des *réunions de rencontre* pour :
 - les jeunes et adultes qui veulent échanger leurs expériences et leur vécu
 - les parents d'enfants épileptiques qui voudraient partager leurs préoccupations.
- Proposer une *concertation* avec les professionnels qui rencontrent des élèves, des patients, des familles...
- Assurer une plus grande *diffusion de l'information* par :
 - la publication de brochures, dépliants, affiches, articles sur l'épilepsie
 - l'organisation de séances d'information avec vidéo et débat, pour les personnes épileptiques, les parents, professionnels, étudiants, animateurs de mouvements de jeunesse, etc.
 - l'organisation de journées d'étude et de séminaires
 - la participation à des salons et stands d'information
 - un centre de documentation (livres, revues, brochures, articles de presse, mémoires d'étudiants, vidéocassettes, DVD's...)
 - un site web, une adresse E-mail.

Pour toute information :

Ligue francophone belge contre l'Epilepsie asbl

Siège social :

Avenue Albert 135 - 1190 Bruxelles

Tel. : 02/344 32 63 - Fax : 02/343 68 37

E-mail : epilepsie.lfbe@skynet.be

Centre de Documentation : T 02/344 32 63 ou info@ligueepilepsie.be

Collaborations régionales :

Service de Santé Mentale : Rue Léon Castilhon 62 - 6700 Arlon - T 063/22 15 34

CLIPS – Centre de Santé Mentale : Rue Alex Bouvy 18 - 4020 Liège - T 04/341 29 66

Service de Santé Mentale Astrid provincial - Centre Psychothérapique :

Av. Reine Astrid 20 A - 5000 Namur - T 081/72 97 29

Maison du Hainaut - Département Social :

Quai de Brabant 20 - 6000 Charleroi - T 071/64 10 62